# L'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

#### LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

Octobre 2006

Numéro 51

Siège social: 12 avenue de la Gare

Tel: 05 56 82 19 80 Adresse postale: B.P 51 33740 ARES

Notre site: http/www.littoralnordbassinarcachon.com

## Le mot du président

Chers Amis

Vous allez trouver dans ce numéro le compterendu de notre assemblée générale du 17 août.

Nous avons demandé à M. Claude Perreaud, un rapport concernant le PADD d'Andernos qui fera l'objet du prochain bulletin n° 52 et qui sera transmis à M. le Maire d'Andernos.

Parallèlement, M. Michel Gautier, nouvel élu au Conseil d'Administration est chargé d'une étude sur la plage d'Arès, que nous proposerons en temps utile à M. le Maire d'Arès.

Notre action portera toujours sur le respect des forêts ou espaces boisés de protection, en accord avec la CEBA.

Nous souhaitons vivement le maintien des opérations de dragage du Bassin d'Arcachon par le SIBA, pour parvenir à la restauration du Chenal d'Arès jusqu'à Bélisaire.

Nous rappelons notre solidarité avec la profession ostréicole en face du malaise provoqué par le résultat ambigu des tests sur la pollution des huîtres. Notre ami M. Claude Begat

a représenté les Amis du Littoral Nord-Bassin à la manifestation d'Arcachon le 6 septembre dernier.

Le Ministre de l'agriculture a d'autre part demandé de rechercher des tests nouveaux plus fiables, dans un proche avenir.

Très amicalement

Christian de Chorivit

# Compte-rendu de l'assemblée générale du 17 août 2006

Cette année, notre assemblée générale s'est tenue Salle des Mille-Clubs, en raison des travaux de la Salle Brémontier. A 16 heures 15, le Président, M. Christian de Chorivit, ouvre la séance en remerciant M. le Maire d'Arès, présent, et son conseil, qui nous accueillent pour la trente troisième fois en leurs murs. Après ses chaleureuses salutations à tous, élus ou sociétaires présents ou représentés, le président rend hommage aux membres du bureau et du Conseil d'Administration pour leur efficace collaboration. Il rappelle le succès de la dernière sortie de la saison estivale au Phare de Cordouan

qui a réuni soixante dix participants, et donne la parole à Mme Françoise Weeber, vice-présidente, pour la présentation du rapport d'activité.

## Rapport d'activité

Nous avons apporté notre soutien au « Collectif contre une remise en cause de la loi littoral ». au cours de sa campagne de signatures auprès protectrices des associations l'Environnement, exclues du Conseil National nouvellement créé. Campagne amendements portant sur « la possibilité de discontinuité construire en de zones urbanisées ».

A la suite de la mise en œuvre par l'Assemblée Départementale d'un « Agenda 21 », inscription du Développement Durable dans les politiques du Conseil Général., nous avons participé au forum organisé à Lanton en novembre 2005

Par décision du 21 avril 2005 de M. le Premier Ministre, .nous avons reçu notification du rejet de notre recours en excès de pouvoir, émis le 8 mars 2005, contre le décret portant approbation du SMVM du 23 décembre 2005. Malgré avoir suivi scrupuleusement les directives du Conseil d'Etat, notre nouveau recours a été rejeté « pour défaut de notification ». Notre dernière demande de recours du 11 mai 2006 n'a pas obtenu de réponse à ce jour.

Nous avons présenté notre association au cours des Journées des Associations à Lanton et à Arès en 2005 et 2006, et assisté aux Assemblées Générales des Associations CODEPPI et Protection et Aménagement de Lège Cap-Ferret.

SIBA: Les travaux d'amélioration de l'hydraulique du Bassin d'Arcachon ont été menés à terme en 2005. Aucune opération n'est prévue pour 2006, faute de financement.

Le 10 juillet 2006 : Nous avons assisté à la présentation du rapport final du « Schéma Directeur du Traitement des Vases Portuaires » par le Conseil Général. Il s'agit du Cadre général et des opérations pilotes prévues en 2006 que nous allons suivre avec intérêt.

Notre concert annuel, avec le concours « Des Guitares d'Aquitaine », prévu en octobre 2005 et reporté en janvier 2006, a reçu un chaleureux accueil d'un nombreux public venu malgré les intempéries.

Notre sortie au phare de Cordouan clôturait notre saison 2005/2006 de randonnées qui reprendront le mardi 5 septembre avec une sortie au bord de l'Eyre à Mios.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### Rapport financier

Nous comptons actuellement deux cent cinquante sociétaires.

Présenté par Mme Jacqueline Follet, le rapport financier de l'année 2005/2006, certifié par M. Serge Dantès a reçu l'approbation de l'Assemblée.

### Elections au C.A.

Trois des membres du C.A, en fin de mandat se représentent : Mrs Begat, Bidondo, Janin. Ils sont réélus.

Le Président rend hommage à Mrs Mesplède et Védrine qui souhaitent ne pas se représenter.

L'un de nos fidèles adhérents a répondu à l'appel à candidature, M. Michel Gautier d'Arès, il est élu à l'unanimité par l'Assemblée.

#### La CEBA

M. Michel Janin, vice-président de l'association et secrétaire général de la Ceba présente cette coordination.

Elle compte une douzaine d'associations qui représentent environ 3000 adhérents, plus des membres associés. Basée sur deux maximes « Qui se ressemble s'assemble » et « L'union fait la force », c'est un lieu d'échange d'informations. Des convergences de points de vue donnent parfois lieu à des actions communes, même dans ce cas, les associations conservent leur individualité et leur autonomie d'action. Toutes ces actions ne rencontrent pas le succès, mais aident à changer le regard du public

et de l'administration, ainsi, dans les documents officiels, « les dragages des ports » sont devenus « traitement des vases portuaires ».

La Ceba s'efforcera de convaincre que :

- Nos forêts doivent être classées forêts de protection.
- Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer doit être mis en œuvre dans son état initial, c'està-dire, avant son séjour parisien.
- L'Ostréiculture doit être prioritaire.

#### Motion 2006

Le Président propose de reprendre la motion de 2004 (voir bulletin n° 45 de décembre 2004) contre la déforestation.

Nous souhaitons voir les forêts du Nord-Bassin devenir forêts de protection.

La motion est approuvée par l'Assemblée.

### **Questions diverses**

- S'adressant à M. le Maire d'Arès, au nom de l'association, M. M. Gautier souhaite que les « Amis du Littoral Nord-Bassin » informés de la nature des travaux réhabilitation de la plage d'Arès. entre l'esplanade Dartiguelongue et la rue des Baigneurs, du planning, de la date de démarrage des travaux.
- M. le Maire précise que ces travaux sont prévus pour l'automne, après la création d'un bassin de décantation expérimental.

D'autre part, Il se réjouit de l'intégration du « Trou de Tracasse » dans le Schéma de Traitement des Vases Portuaires.

- En réponse à une question posée sur l'hydraulique du Bassin d'Arcachon, M. le Maire rappelle qu'il sollicitera l'aide du SIBA afin que la campagne de dragage des chenaux du Nord-Bassin soit suivie.

M. Janin ajoute avoir reçu l'assurance du soutien complet de Mme la Députée Marie-Hélène Des Egaulx et de M. le Vice-Président du Conseil Régional M. François Deluga sur ce projet.

M. le Maire d'Arès, rappelle le classement en zone non constructible de la zone forestière d'Arès.

- M. Le Yondre félicite M. le Maire d'Arès pour le nettoyage de la plage, mais comme tous, il déplore le traitement opéré par le SIBA.
- Le Docteur Frisch sollicite l'avis de l'association au sujet du projet de construction d'une piste cyclable sur pilotis sur une plage d'Arcachon.
- Réponse : Il s'agit de voir si ce projet est compatible avec la Loi Littoral. Nous rappelons que ce site n'entre pas dans notre habilitation.

L'ordre du jour épuisé, le président lève la séance et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié. Il est 18 heures.

#### Votre bureau

**Président**: Christian de Chorivit **Vice-Président**: Françoise Weeber **Vice-Président**: Michel Janin **Trésorière**: Jacqueline Follet

**Trésorier adjoint** : Bernard Trannoy

**Secrétaire** : Dominique Artis

Chargé des archives : Claude Perreaud

**Chargé de mission** pour les affaires maritimes et l'hydrologie du Bassin : Michel Gautier

evi injureregio uu zusem vivirener cuuni

### Courrier des adhérents

- Pourrait-on demander aux Affaires Maritimes d'Arcachon de tenir une permanence mensuelle au Centre Administratif d'Andernos ?

Ph. F

- Que penser de l'arrachage des tamaris octogénaires, et non valétudinaires, du front de mer de la jetée, plantés en 1923 par la municipalité de Louis David ?
- Une fausse bonne idée : l'inventaire des villas remarquables dont le classement doit rester à l'état de bonne intention

A. R

### Programme des activités du second semestre 2006 Randonnées : mardi : départ Andernos

Jeudi : départ Arès

Toutes nos activités sont gratuites sauf la sortie champignons

Randonnée : rdv à 13h30	Randonnée: rdv à 13h30	Causeries
Mardi : Port du Betey	Jeudi : Jetée d'Arès	Samedi 15h
5 septembre	21 septembre	23 septembre
		« Visite pédestre de la rue
		du Port à Andernos »
L'Eyre à Mios	Le Canal des Etangs	Reconstitution d'un siècle
	à Lège	d'activités.
		Rdv : devant l'agence du
		Littoral. bd de la
		République
3 octobre	26 octobre	28 octobre
		« Les Etrusques »
La Dune du Pyla	Sortie champignons	par M. François Thierry
	(Prévoir participation)	Archélogue
		RPA à Andernos
7 novembre	23 novembre	25 novembre
		« L'Amazonie »
Les Grands Prés Au Teich	Circuit dans la forêt Arès	par M. Patrick Breuzard
		de l'ONF
		RPA Andernos

#### **Cotisations annuelles**

Membre	Individuel	Couple
Actif	12 €	18€
Bienfaiteur	30€	45€

Cotisations donnant, dans tous les cas, le même droit de vote à l'assemblée générale. Règlement des cotisations à l'ordre de « Les Amis du Littoral Nord-Bassin »

#### Notre adresse « Les Amis du Littoral Nord-Bassin » BP 51 33740 Arès

Nom	Prénom
Adresse	
Tél	E-Mail
	Date
Signature	Date